



## **Communiqué de presse**

Fribourg, le 19 mai 2021

### **Prérogatives communales pour les parcs éoliens : Le Centre salue la décision du Groupe E**

**Le Centre prend acte avec satisfaction de la décision du Groupe E de transférer la responsabilité du dossier éolien aux communes, en coordination avec les autorités cantonales. Si notre parti soutient la transition énergétique, elle ne doit toutefois pas se faire au détriment des populations locales, en tenant de surcroît insuffisamment compte de la réalité éolienne en plaine.**

Le Centre est d'avis que de nombreuses sources d'énergies renouvelables peuvent et doivent être exploitées davantage dans notre canton : le photovoltaïque (notamment sur les bâtiments industriels, agricoles et publics ; et en façade), la biomasse ou la géothermie par exemple. Ces technologies sont sources d'emploi, notamment à haute valeur ajoutée dans les domaines de l'innovation et de la recherche, puis dans leur application.

Les enjeux sont majeurs pour les communes concernées qui doivent pouvoir s'autodéterminer ; en ce sens, Le Centre salue la décision du Groupe E.

#### **Contact :**

Damiano Lepori, président : 079 859 75 68